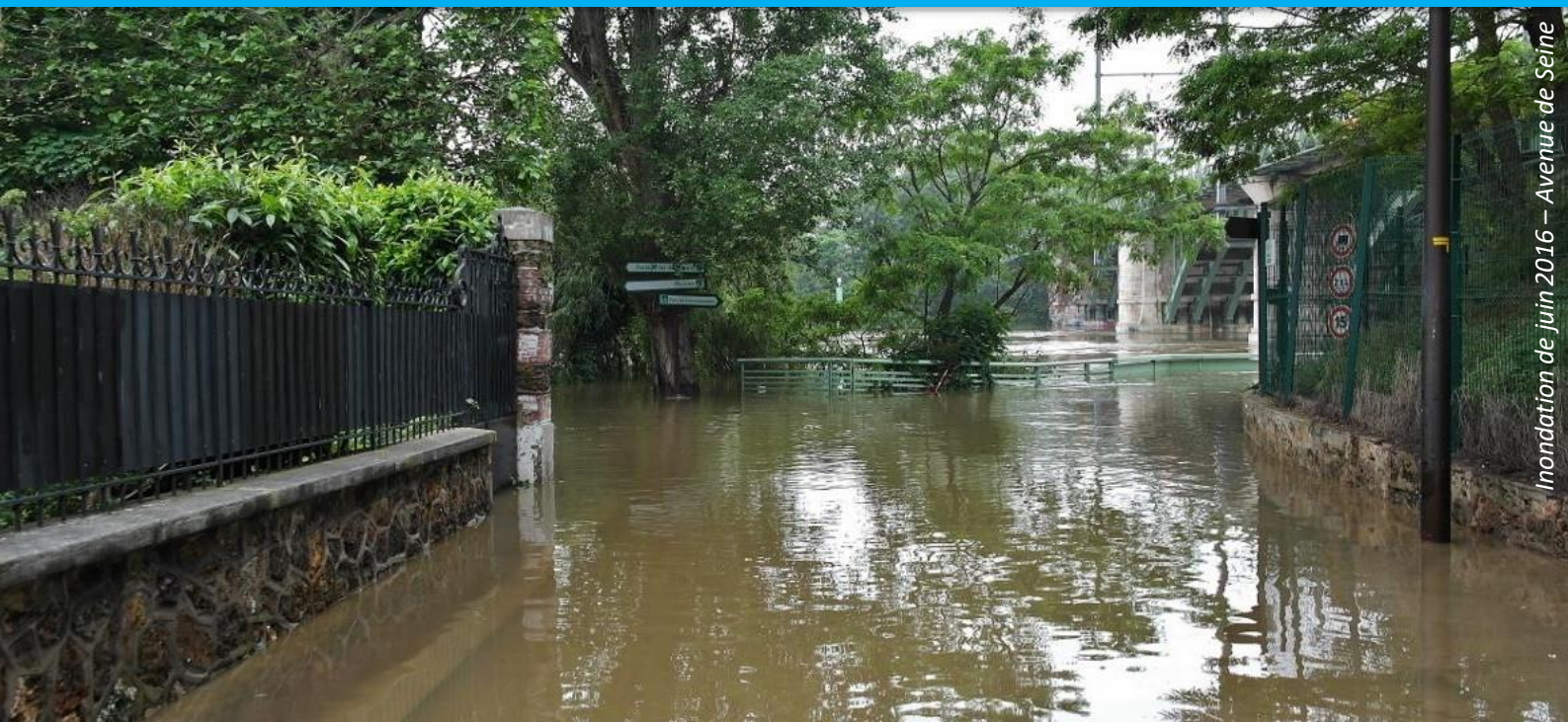


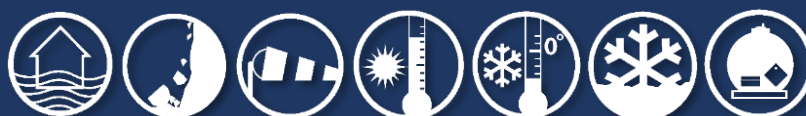
LES RISQUES MAJEURS :

COMMENT S'EN PROTÉGER ?



DICRIM

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs



La prévention, notre priorité

L'information et la sensibilisation des citoyens face aux risques majeurs sur notre commune sont des éléments essentiels pour une prévention efficace. Notre ville a mis en place un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) dans le cadre de la loi du 13 août 2004 sur la modernisation de la sécurité civile. Celui-ci nous permet de mieux nous préparer face à un phénomène de risque majeur et ainsi d'assurer votre protection en soutenant les différents services de secours. Il est appuyé par la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC), créée en 2006, composée de bénévoles qui assurent des actions de prévention, information et soutien à la population. Rueil-Malmaison est déjà munie d'un Plan de Prévention contre les Risques d'Inondation (PPRI).

La commune a choisi d'aller plus loin que le cadre règlementaire en mettant en œuvre un véritable programme de gestion des risques pour répondre à notre préoccupation : votre sécurité. Ce Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) est un élément essentiel de ce programme. Véritable outil de sensibilisation, il identifie les risques sur la ville et vous permettra de connaître les moyens de prévention sur chaque risque (consignes de sécurité, moyens d'alerte, numéros d'urgence, etc.) et l'organisation des secours mis en œuvre.

Ce document vous est destiné. Il vous présente les bons réflexes à adopter pour savoir réagir en cas d'accident et ainsi être acteur de votre propre sécurité. Lisez-le attentivement et conservez-le précieusement.

Un numéro vert est à votre disposition, accessible 24h/24, 7j/7 si vous êtes témoin ou victime d'un fait grave en lien avec un risque majeur (0800 092 500).



Patrick OLLIER, Maire



SOMMAIRE

EDITO DU MAIRE	P.2
QU'EST-CE-QU'UN RISQUE MAJEUR ?	P.3
QU'EST-CE-QU'UN PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE ?	P.4
LES MOYENS D'ALERTE	P.5
LE RISQUE INONDATION	P.6
LE RISQUE MOUVEMENT DE TERRAIN	P.9
LE RISQUE CANICULE	P.9
LE RISQUE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES	P.10
LE RISQUE GRAND FROID	P.11
LE RISQUE NEIGE / VERGLAS	P.11
LE RISQUE TEMPÊTE	P.12
LE RISQUE PANDÉMIE	P.13
LA GRADUATION DE LA CRISE / LE KIT DE SÉCURITÉ	P.14
LES NUMÉROS PERSONNELS D'URGENCE / NOTES PERSONNELLES	P.15
NUMÉROS UTILES	P.16

QU'EST-CE-QU'UN RISQUE MAJEUR ?

Le risque représente la combinaison d'un aléa (événement menaçant caractérisé dans le temps, dans l'espace et par son intensité) et d'un enjeu (bien, équipement ou personne menacée par l'aléa, susceptible de subir des préjudices ou des dommages).



Un risque est considéré comme « **majeur** » lorsqu'il est caractérisé par une **faible fréquence** ET une **intensité élevée**.

Il existe des risques **naturels** (causés par des facteurs météorologiques ou géologiques) et des risques **technologiques** (causés directement ou indirectement par l'activité humaine).

LES RISQUES PRÉSENTS A RUEIL-MALMAISON

8

risques sont présents sur le territoire de la ville de Rueil-Malmaison. Trois d'entre eux sont référencés comme majeurs dans le Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM) : **inondation, mouvement de terrain et transport de matières dangereuses**.

A ces risques peuvent être ajoutés les risques météorologiques (canicule, neige / verglas, grand froid, tempête) ainsi que des risques exceptionnels comme une pandémie (COVID 19).



Le risque **INONDATION**



Le risque **MOUVEMENT DE TERRAIN**



Le risque **TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES (T.M.D.)**



Le risque **CANICULE**



Le risque **NEIGE / VERGLAS**



Le risque **GRAND FROID**



Le risque **TEMPÊTE**



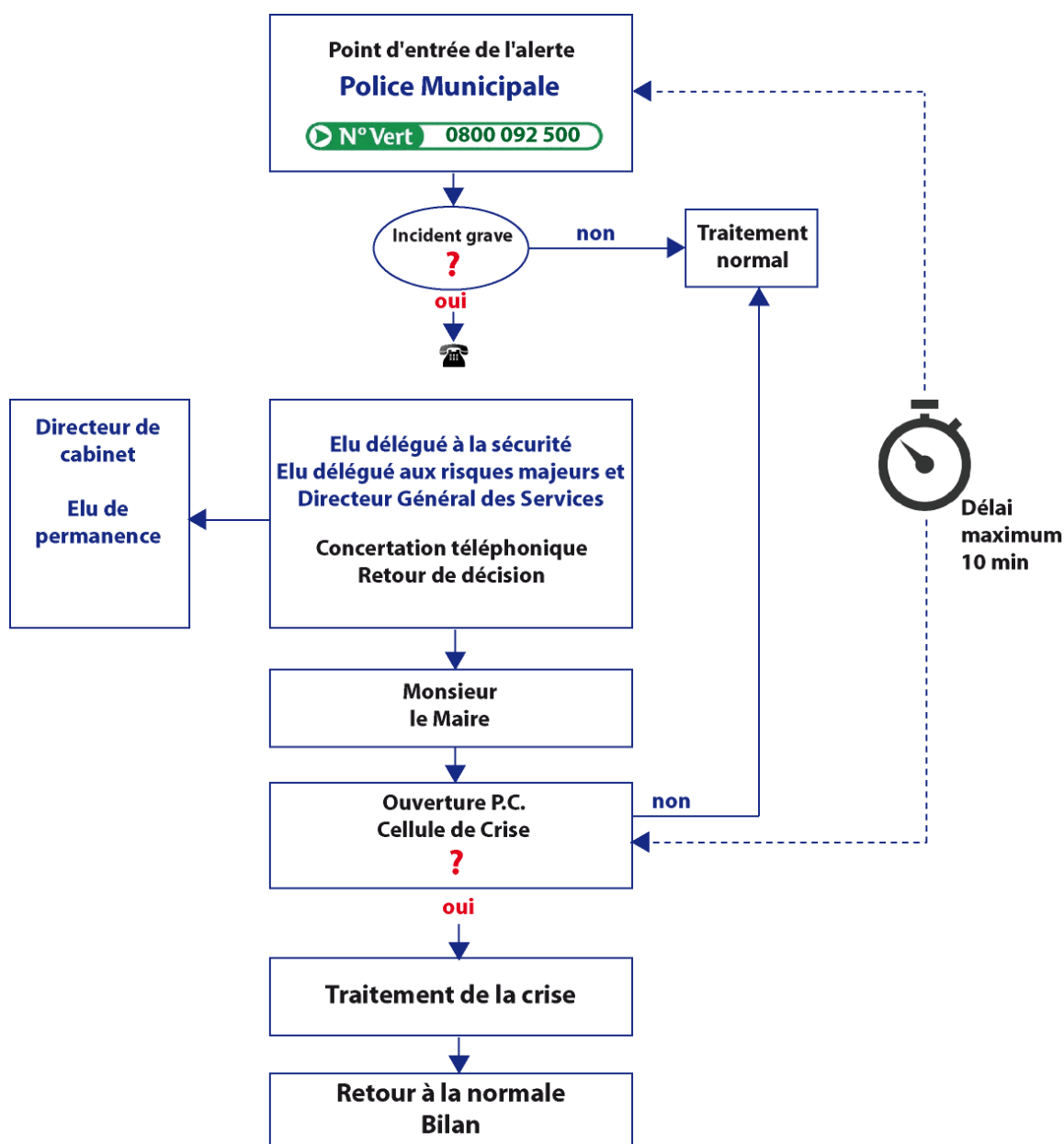
Le risque **PANDÉMIE**



QU'EST-CE-QU'UN PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE ?

Le Plan Communal de Sauvegarde est le document de gestion de crise à l'échelle communale. Il permet à la ville de s'organiser pour faire face à un événement catastrophique survenant sur son territoire.

L'ORGANISATION DE LA VILLE DE RUEIL-MALMAISON EN PÉRIODE DE CRISE



LES MOYENS D'ALERTE

La ville de Rueil-Malmaison dispose de **plusieurs moyens différents** pour diffuser une information et/ou une alerte à la population. Ces moyens, présentés ci-après, seront **choisis en fonction du contexte** et des caractéristiques de l'information et/ou de l'alerte à diffuser.



La radio

France Bleu **FM107.1** / France Inter **FM87.8** /
France Info **FM105.5**



Les sirènes

La ville de Rueil-Malmaison dispose de trois sirènes, réparties sur le territoire rueillois. Elles permettent d'alerter la population en cas d'événement majeur imminent et de grande ampleur.



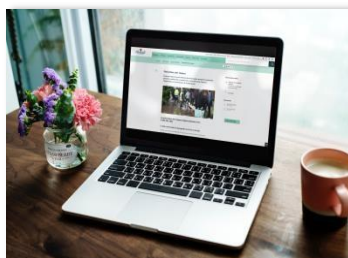
Les panneaux à message variable

Les panneaux à message variable présents sur le territoire rueillois permettent de vous informer en continu avec un message spécifique, adapté à la situation.



L'application mobile « Vivre à Rueil »

L'application mobile « Vivre à Rueil » vous permet de suivre toute l'actualité de la ville directement sur votre smartphone, recevoir des informations importantes, obtenir des informations utiles sur les services et structures de la ville, consulter la météo et la qualité de l'air, etc.



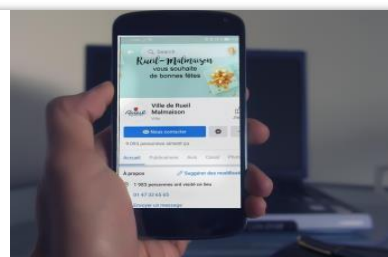
Le site Internet de la ville

Sur le site Internet dédié à la prévention des risques de la ville de Rueil-Malmaison (www.villederueil.fr), les éléments relatifs aux vigilances météorologiques sont mis en ligne, afin que vous puissiez vous organiser et anticiper votre mise en sécurité et celle de vos biens en cas de prévision d'un événement à risque.



Les réseaux sociaux

Ils permettent de diffuser l'alerte ainsi que l'ensemble des informations pratiques (état de la voirie, ouverture d'un centre d'accueil, informations sur l'événement en cours...).





LE RISQUE INONDATION

L'inondation est une **submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors d'eau**. Lorsque celle-ci est densément urbanisée, l'impact de ces débordements sur les personnes, les biens, les équipements ou les activités économiques peut être très dommageable. Les mesures préventives, comme les comportements de mise en sécurité, permettent de réduire ces conséquences et d'**améliorer la résilience** des populations, du territoire et des activités économiques.



Les **repères de crues** ont pour vocation de sensibiliser la population au risque d'inondation et de favoriser la conscience du risque. Rueil-Malmaison dispose de 4 repères de crues à ce jour, symbolisant à ces endroits les plus hautes eaux connues lors de la crue majeure de 1910.

LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

AVANT



Surélevez les meubles et appareils.



Disposez d'un poste de radio à piles (Radio France, France Info).



Informez-vous sur le risque (mairie, préfecture).



Préparez votre kit d'urgence en cas d'évacuation.

PENDANT



Évitez tout déplacement inutile.



N'allez pas chercher vos enfants à l'école.



Ne téléphonez qu'en cas de besoin.



Sur demande des autorités, **rejoignez un centre d'accueil**.

À L'ANNONCE DE LA MONTÉE DES EAUX :



Protégez-vous et votre habitation.



Mettez-vous en sécurité dans un abri en dur, montez dans les étages. **Ne descendez pas dans les sous-sols.**



Coupez les alimentations en électricité et en gaz.

VOUS CIRCULEZ AU MOMENT DE L'ALERTE :



Ne circulez pas dans une zone inondée. Éloignez-vous des cours d'eau, berges et ponts.

APRÈS



Ne rétablissez les réseaux qu'après vérification technique. Assurez-vous auprès des autorités que l'eau du robinet est potable.



Faites l'inventaire des dégâts. Déclarez le sinistre au plus tôt à votre assureur.



Aérez et désinfectez les pièces.



Apportez une première aide aux voisins.

DANS TOUS LES CAS, RESPECTEZ LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ DIFFUSÉES PAR LES AUTORITÉS.



La crue de la Seine - Janvier 1910
Rueil - Place Osiris

Inondation de janvier 1910 – Place Osiris



Repère de crue de la crue de janvier 1910 – Station Rueil 2000



Inondation de juin 2016– Boulevard Bellerive



Inondation de janvier 2018 – Avenue des Closeaux



LE RISQUE MOUVEMENT DE TERRAIN

Le risque mouvement de terrain est consécutif à un **ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol, d'origine naturelle ou anthropique**. On en distingue plusieurs types : glissement de terrain, chutes de blocs, effondrement de cavités souterraines, apparition de carrières, coulée de boue, retrait-gonflement des argiles.

Ce risque peut être déclenché ou amplifié en cas de fortes précipitations ou de succession de périodes de gel/dégel.



Août 1997 – Rue Lionel Terray

LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ



Quittez rapidement les bâtiments.



Gagnez un point haut pour vous mettre hors de portée du danger.



Fuyez latéralement pour sortir le plus vite possible de l'axe de la coulée.

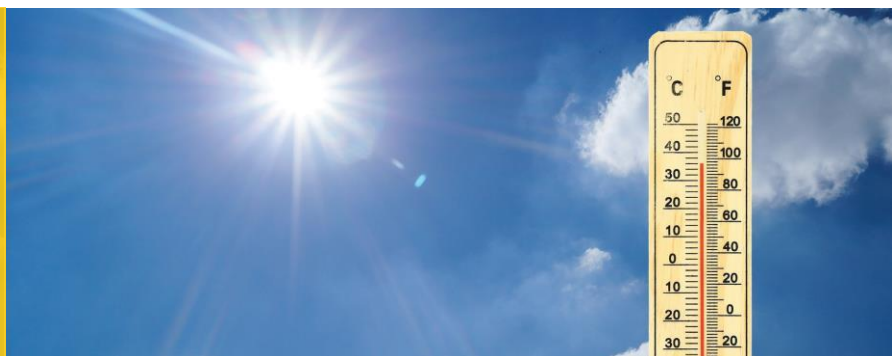
DANS TOUS LES CAS, RESPECTEZ LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ DIFFUSÉES PAR LES AUTORITÉS.



LE RISQUE CANICULE

Le risque canicule survient lorsque les températures journalières (diurnes et nocturnes) atteignent, durant plusieurs jours, des valeurs nettement supérieures aux normales saisonnières du département concerné. Il s'accompagne souvent d'autres phénomènes dangereux : sécheresse et appauvrissement de la ressource en eau, augmentation du risque d'incendie, pollution atmosphérique, etc.

Ces périodes de canicule ont des conséquences graves pour les personnes fragilisées (coup de chaleur, déshydratation, troubles respiratoires,...) pour les biens et la vie quotidienne (fissuration des façades des habitations, pollution des zones urbanisées...).



LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ



Hydratez-vous en buvant de l'eau régulièrement (ne consommez pas d'alcool).



Restez à votre domicile dans les pièces les plus fraîches. Fermez les volets le jour.



Évitez les efforts physiques et les sorties aux heures les plus chaudes.



Donnez et prenez des nouvelles de votre entourage.



Écoutez la radio et respectez les consignes des autorités.

DANS TOUS LES CAS, RESPECTEZ LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ DIFFUSÉES PAR LES AUTORITÉS.



LE RISQUE TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES (TMD)

Le risque T.M.D. est consécutif à un accident impliquant un **transport de marchandises dangereuses par voie routière, ferroviaire, fluviale ou canalisations** (gazoduc, oléoduc, pipeline, etc.). Il peut avoir des conséquences graves pour la population, les biens et/ou l'environnement liées aux phénomènes induits : explosion, incendie, dégagement de nuage toxique, voire la combinaison de ces phénomènes.



LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ



Confinez-vous
rapidement dans le
bâtiment le plus proche.



Ne fumez pas. Évitez les
gestes pouvant provoquer
une flamme ou une
étincelle.



N'utilisez pas votre télé-
phone.

**DANS TOUS LES CAS, RESPECTEZ LES CONSIGNES
DE SÉCURITÉ DIFFUSÉES PAR LES AUTORITÉS.**

La ville de Rueil-Malmaison est particulièrement bien desservie par les transports urbains. Son réseau est aussi bien routier que ferré. De plus, le trafic fluvial de marchandises est présent sur la Seine.

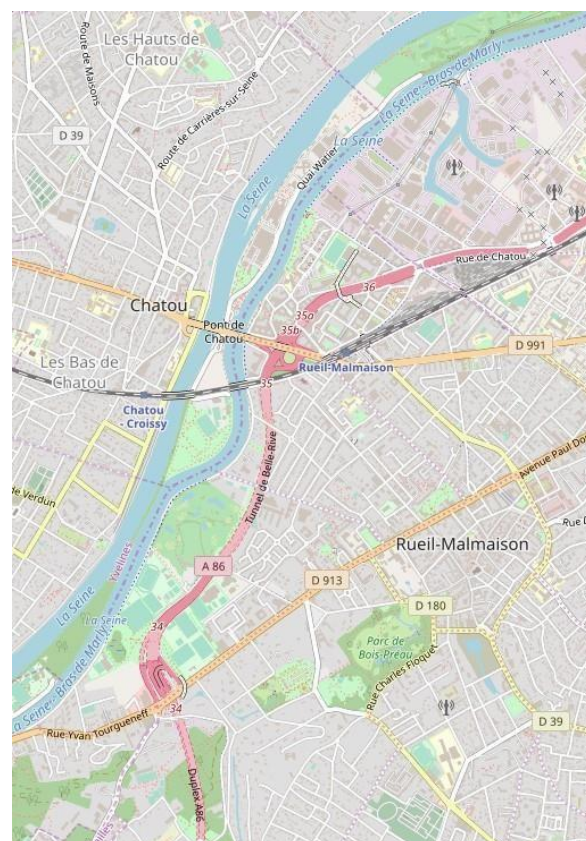
L'A86, le Duplex A86, la RD913 accroissent les risques d'accidents routiers sur la commune.

Le risque lié aux transports de matières dangereuses est consécutif à un accident se produisant lors du transport par voie routière, ferroviaire, aérienne ou par canalisation.

Mais quel que soit le mode de transport en cause, un accident de ce type est susceptible de couvrir des zones géographiques très étendues, et entraîner des conséquences pour la population ou l'environnement.

Les produits dangereux sont nombreux : ils peuvent être inflammables, toxiques, explosifs, corrosifs ou radioactifs.

En cas d'alerte donnée, un périmètre de sécurité est mis en place autour du lieu de l'accident par la Police municipale.



© OpenStreetMap contributors



LE RISQUE GRAND FROID

Le risque de grand froid est lié à la survenue de températures atteignant des valeurs **nettement inférieures aux normales saisonnières** du département concerné et s'étalant sur **plusieurs jours**. Il s'accompagne souvent d'autres phénomènes météorologiques dangereux : formation de verglas et de glace, chutes de neige, pollution atmosphérique etc.

Ces périodes de grand froid ont des **conséquences graves pour les personnes fragilisées** (hypothermie, aggravation des pathologies et des maladies infectieuses, intoxication par le monoxyde de carbone,...), **les biens et la vie quotidienne** (gel des réseaux électriques, des conduites d'alimentation, coupure de la circulation ferroviaire, aérienne, etc.).

LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ



Protégez vos canalisations et compteur d'eau.



Évitez de vous déplacer.



Limitez les efforts physiques et les activités à l'extérieur.



Écoutez la radio et respectez les consignes des autorités.



Donnez et prenez des nouvelles de votre entourage.



Si vous remarquez une personne en difficulté dans la rue, composez le 115 (n° d'urgence Samu Social).

DANS TOUS LES CAS, RESPECTEZ LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ DIFFUSÉES PAR LES AUTORITÉS.



LE RISQUE NEIGE / VERGLAS

LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ



Protégez-vous des chutes et protégez les autres en dégageant la neige, en salant les trottoirs (évitez de stocker la neige dans les avaloirs et fossés pour ne pas gêner l'écoulement des eaux lors du redoux)



Évitez de circuler ; en cas d'obligation de déplacement, munissez votre véhicule d'équipements spéciaux.



Ne touchez pas aux fils électriques tombés à terre.



Écoutez la radio et respectez les consignes des autorités.

DANS TOUS LES CAS, RESPECTEZ LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ DIFFUSÉES PAR LES AUTORITÉS.

Les chutes de neige et les phénomènes de verglas ou de pluies verglaçantes sont consécutifs à des précipitations qui se produisent lorsque les températures sont négatives ou proches de 0°C.

Elles peuvent entraîner la **formation de phénomènes glissants** sur les trottoirs et le réseau routier et une augmentation de poids sur les bâtiments et les infrastructures.

Ce phénomène a possiblement des **conséquences graves pour la population** (hypothermie, risque de fractures liées aux sols glissants, risque lié aux chutes de branches et toitures, etc.), **les biens et la vie quotidienne** (chutes des lignes électriques, perturbations des réseaux de transport, effondrement des toitures, chutes de branches...).



LE RISQUE TEMPÊTE

Une tempête est un phénomène météorologique durant lequel des **vents forts à violents** se produisent sur une large zone géographique.

Ce phénomène peut avoir des **conséquences graves sur la population, les biens** (chutes d'objets divers (toitures, cheminées, grues, chapiteaux, etc.), détérioration des lignes électriques et de communication, perturbation des réseaux de transports, etc...) **et l'environnement** (déforestation, perte d'infiltration des sols et augmentation du risque d'inondation,...).

LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

AVANT



Rangez ou fixez les objets susceptibles d'être emportés ou endommagés (mobiliers de jardin, objets divers).



Vérifiez le bon ancrage au sol des structures légères (serres, vérandas, cabanons).



Fermez les portes et les volets.



Dans la mesure du possible, rentrez chez vous.

PENDANT



Dans la mesure du possible restez chez vous.



Évitez tout déplacement inutile, réduisez votre vitesse en cas de déplacement impératif.



N'intervenez pas sur les toitures.



Ne vous promenez pas en forêt.



Mettez-vous à l'écoute de vos stations de radio locales.

APRÈS

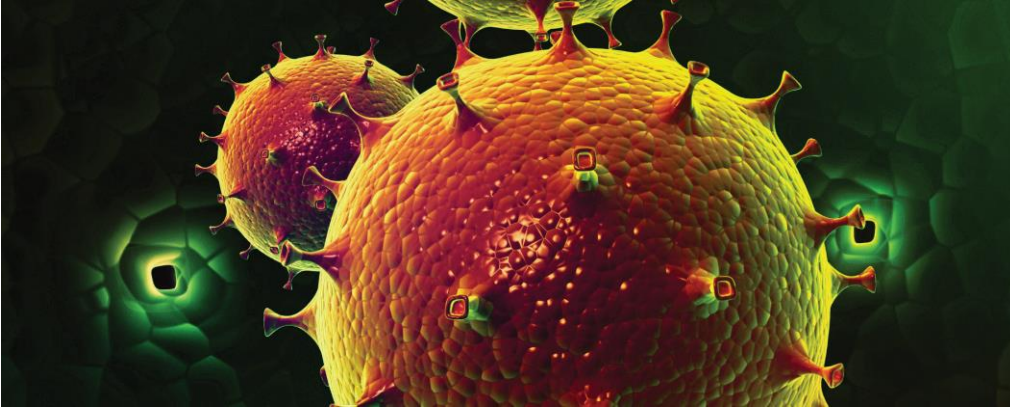


Ne rétablissez les réseaux qu'après vérification technique.



Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.

DANS TOUS LES CAS, RESPECTEZ LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ DIFFUSÉES PAR LES AUTORITÉS.



LE RISQUE PANDÉMIE

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), on parle de pandémie en cas de propagation d'une nouvelle maladie au niveau international.

Son impact et sa gravité (nombre de contaminations et taux de mortalité) sont plus importants que ceux d'une épidémie qui se limite à une région, un pays ou à une zone bien définie.

A titre d'exemple, en avril 2020, plus de 180 pays dans le monde sont touchés par la COVID 19.

Cette pandémie atteint plus de 2 millions de décès fin décembre 2020.

LES ACTIONS DE L'ETAT

Pour définir la réponse sanitaire à une épidémie de grande ampleur, le gouvernement s'appuie sur le "**Plan de prévention et de lutte Pandémie Grippale**", qui décrit trois stades dans l'organisation de la réponse, plus un quatrième qui prépare le retour à la normale :

STADE 1 : Freiner l'introduction du virus sur le territoire.

STADE 2 : Freiner la propagation du virus sur le territoire.

STADE 3 : Atténuer les effets de la vague épidémique.

STADE 4 : Retour à la normale.

LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

AVANT



Informez-vous sur le risque (Mairie : site Internet / réseaux sociaux / panneaux lumineux, Préfecture).



Ecoutez la radio et respectez les consignes des autorités.

PENDANT



Respectez les consignes des autorités (mesures barrières, distanciation, confinement).



Soyez attentif aux symptômes et en cas de suspicion, contactez le 15.

APRES



Respectez les mesures de déconfinement et mesures de sécurité diffusées par les autorités.

DANS TOUS LES CAS, RESPECTEZ LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ DIFFUSÉES PAR LES AUTORITÉS.

COMMENT SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES ?



Lavez-vous très régulièrement les mains



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le

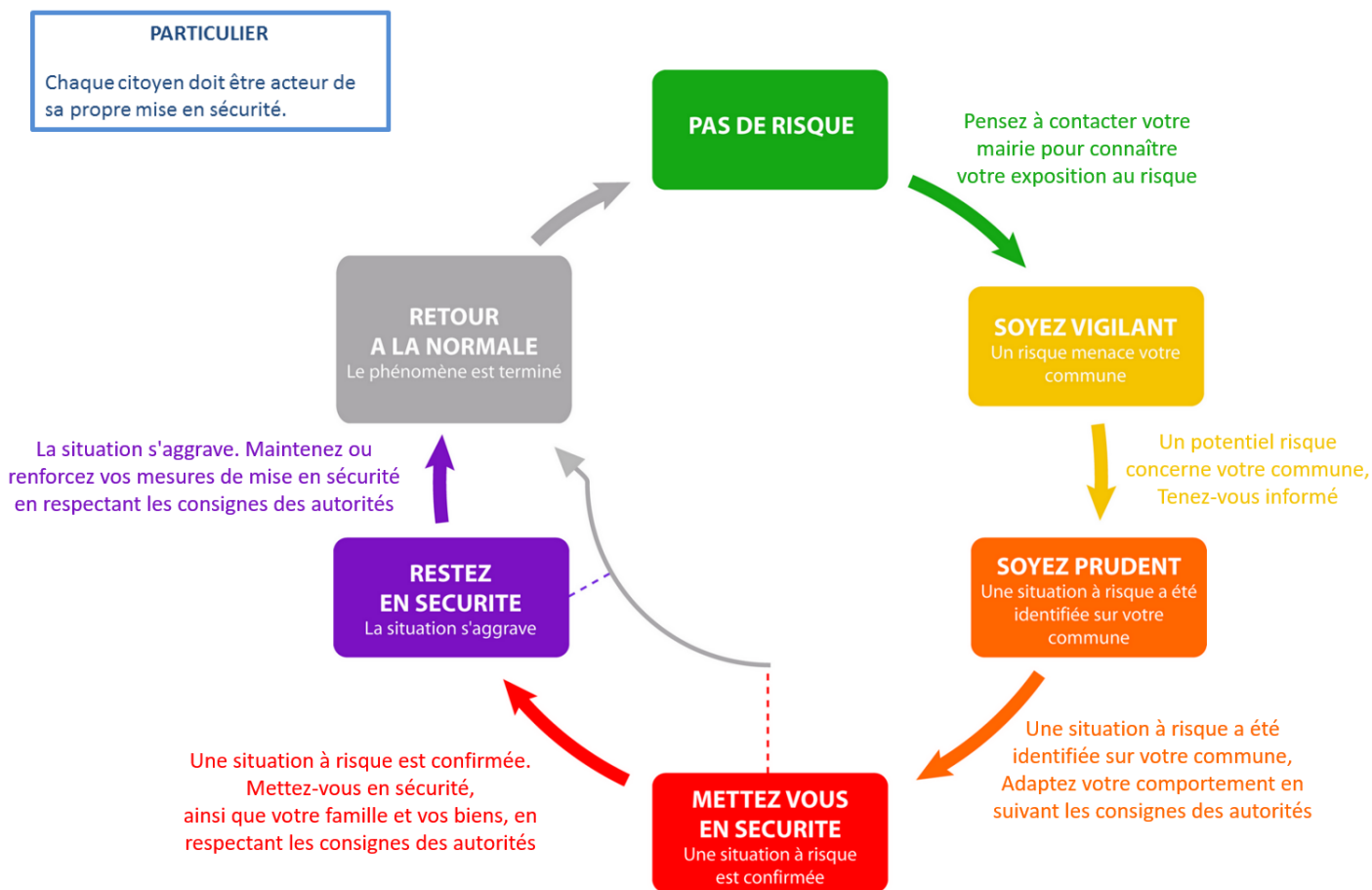


Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir



Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades

LA GRADUATION DE LA CRISE



LE KIT DE SECURITÉ

Ce kit vous sera très utile notamment en cas d'inondation.

JE RESTE INFORMÉ



Radio



Un téléphone et son chargeur

JE RESTE ORGANISÉ



Argent liquide



Photocopies des assurances



Papiers d'identité



Double des clés (maison et voiture)



Lampe de poche



De quoi s'occuper



Objet avec une valeur sentimentale

JE RESTE EN BONNE SANTÉ



Trousse de secours



De quoi se laver



Pour le bébé



Médicaments et ordonnances



Une bouteille d'eau par personne

JE RESTE AU SEC



Vêtements de rechange



Couverture de survie

PENSEZ EGALEMENT À UNE SOLUTION DE RELOGEMENT !

MES NUMEROS PERSONNELS D'URGENCE

J'inscris les numéros d'urgence me concernant ainsi que mon habitation.

n° URGENCE électricité :

RADIO :

n° URGENCE gaz :

France Bleue

FM107.1

n° URGENCE eaux :

France Inter

FM87.8

n° URGENCE téléphonie :

France Info

FM105.5

n° assureur :

n° bailleur / gardien :

n° médecin :

NOTES PERSONNELLES



La crue de la Seine - Janvier 1910

Electronotat



NUMEROS UTILES

NUMERO VERT D'URGENCE MAIRIE – **0800 092 500**

POLICE MUNICIPALE – **01.47.32.46.46**

POLICE NATIONALE – **17**

SAMU – **15**

SAMU SOCIAL - **115**

POMPIERS - **18**

NUMERO D'URGENCE DANS L'UNION EUROPEENNE – **112**

NUMERO D'URGENCE POUR PERSONNES SOURDES OU MALENTENDANTES – **114**



MAIRIE DE RUEIL-MALMAISON

Hôtel de Ville

13 boulevard du Maréchal Foch 92500 – Rueil-Malmaison

01.47.32.65.65